

Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire

1

(Synthèse)

Déclarant Association Technique des Fabricants de Blocs-Portes Techniques (ATF-BPT)

Unité fonctionnelle Fermer une ouverture permanente dans une paroi intérieure de logement collectif ou individuel, et

éventuellement une isolation thermique d'au moins 2 W/m².K tout en permettant le passage de piétons,

pour une durée de vie de référence (DVR) de 30 ans

Unité m² (surface de l'ouverture avant pose)

Date de publication 22.10.2019
Date de validité 09.07.2024

Bloc-porte bois de communication (avec huisserie bois)



CONTEXTE & METHODOLOGIE

Le présent document est constitué d'extraits choisis de la Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) « Bloc-porte bois de communication (avec huisserie bois) » du 10 juillet 2019. Cette FDES est la première des 8 FDES réalisées par la société Esteana pour l'ATF-BPT, conformément à la norme européenne EN 15804. Elle fait l'objet d'une attestation de vérification délivrée par M. PEVERELLI (EVEA).



PRODUITS COUVERTS

La FDES « Bloc-porte bois de communication (avec huisserie bois) » couvre l'ensemble des blocs-portes bois de communication (avec huisserie bois) dont les éléments sont fabriqués et commercialisés en France par les membres de l'association ATF-BPT.

Les produits ci-dessous sont couverts par la présente Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire :



JELD-WEN

35 avenue de la Ténarèze 32800 Eauze Tél. 05 62 08 10 10 www.jeld-wen.fr

Blocs-portes composés de :

ou fin de chantier

- Vantaux JELD-WEN :
 Alvéolaire, Ame pleine et Thermique
 - Huisseries JELD-WEN pose
 traditionelle





INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX NF EN 15804

Indicateur	Valeur sur l'ensemble du cycle de vie	Unité
Indicateurs décrivant les impacts environnementaux		
PRéchauffement climatique	11,4	kg eq. CO₂/UF
Appauvrissement de la couche d'ozone	0,00000311	kg eq. CFC 11
Acidification des sols et de l'eau	0,13	kg eq. SO₂
Eutrophisation	0,0233	kg eq. PO₄³-
Formation d'ozone photochimique	0,00147	kg eq. éthène
Epuisement des ressources abiotiques – éléments	0,000293	kg eq. Sb
Epuisement des ressources abiotiques – combustibles fossiles	457	MJ PCI
Pollution de l'air	3650	m³
Pollution de l'eau	13,6	m³
Indicateurs décrivant l'utilisation des ressources énergétiques prima	aires	
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	10,7	MJ/UF
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières	286	MJ/UF
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	393	MJ/UF
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables l'utilisées comme matières premières	583	MJ/UF
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières	22,1	MJ/UF
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	605	MJ/UF
Indicateurs décrivant l'utilisation de matières et ressources énergétiques secondaire	s et l'utilisation d'eau	
Utilisation de matière secondaire	1,69	kg/UF
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	43	MJ/UF
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	0	MJ/UF
Utilisation nette d'eau douce	62,7	m³/UF
Autres informations environnementales décrivant les catégories de d	échets	
Déchets dangereux éliminés	1,35	kg/UF
Déchets non dangereux éliminés	28,6	kg/UF
Déchets radioactifs éliminés	0,00995	kg/UF
Autres informations environnementales décrivant les flux sortan	ts	
Composants destinés à la réutilisation	0,025	kg/UF
Matériaux destinés au recyclage	3,43	kg/UF
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	1,40	kg/UF
		

Notes : La version complète de cette FDES présente les résultats détaillés par étapes du cycle de vie. Les 3 indicateurs mis en avant sont considérés comme principaux



Energie fournie à l'extérieur

INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTERIEUR

Des essais de mesure des émissions de substances volatiles sur produits de construction solides selon la norme NF EN ISO 16000-9 (2006) ont été réalisés par l'Institut Technologique FCBA pour l'ATF-BPT. D'après les résultats de ces essais collectifs (Rapports d'essais FCBA n°402/12/1008C/1à8 et n°402/12/1008C/9et10) et les essais individuels réalisés par les membres de l'ATF-BPT, la classe affichée pour les produits couverts par la présente FDES varie de A à A+ (suivant le Décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 et l'Arrêté du 19 avril 2011).

Exemple d'étiquette >



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)





MJ/UF